

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 36 (1999)
Heft: 1407

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sur le banc des accusés...

Aux Etats-Unis, les procès scientifiques se multiplient.

L'INSPECTEUR NAVARRO RECOURT à la spectrométrie de masse, le coupable est confondu, la science rend hommage à la justice. Hélas, les rapports entre paillasse et barreau se sont bien diversifiés. Procès monstres où la nocivité d'un produit doit être établie, à l'exemple des implants silicone de Dow Chemical (en faillite). Mais quelle sorte de preuve scientifique est admissible? Sur la seule base d'articles dans des journaux à politique éditoriale (c'est-à-dire revus par des experts), le silicone n'aurait pu être condamné.

Plaintes liées au droit de propriété intellectuelle ensuite; dernier grand exemple en date, le procès entre l'Université de Californie et Genentech sur

l'hormone de croissance (deux milliards de dollars de revenus). Le jury devait décider si le fait de couper trente-neuf nucléotides de la portion non-codante du «gène» de l'hormone de croissance dégage Genentech de tout soupçon de vol; le jury n'a pas réussi à se prononcer.

La fraude scientifique, et c'est plus récent, se retrouve devant les tribunaux: les chercheurs accusés de falsification se défendent. Cas Baltimore (accusations non confirmées), cas Angelides (accusations confirmées), sur la base de brouillons que sont les cahiers de laboratoire des chercheurs.

Mais ce qui est nouveau, et plutôt troublant, c'est que le débat scientifique lui-même semble être porté de-

vant les tribunaux. Est menacé en premier lieu le *technology assessment* (le contrôle technologique), car des publications négatives ont des répercussions commerciales importantes; les firmes essaient de bloquer certaines publications, par exemple Leiras pour le Norplant en Finlande, Bristol Myers Squibb pour les abaisseurs de cholestérol au Canada. Mais, c'est une première mondiale, un débat strictement scientifique – sur la validité d'une méthode pour dater des artefacts dans le désert de l'Arizona – est porté devant les tribunaux; une équipe, qui ne peut répliquer les résultats d'un chercheur local, publie ses résultats en soulignant des problèmes d'échantillonnage. Conclusion scientifique: vous extrayez mal les roches; interprétation du chercheur: vous m'accusez de tricher.

Est-ce simplement une américanisation des mœurs? C'est plutôt le savoir qui a changé de nature. Facteur de production et de richesse, il est finalement pris au sérieux, assez en tout cas pour recourir aux tribunaux. *ge*

Source: *Science* 28 février 97; 28 juin 98; 11 décembre 98; 9 juillet 99; 19 février 99; 11 juin 99; 29 octobre 99.

SUISSES-MUSULMANS

Mosquées et clubs de foot

LOIN DES PEURS irraisonnées comme des propos lénifiants, le dernier rapport de la Commission fédérale contre le racisme fait le point avec intelligence et précision sur les musulmans en Suisse¹. Et d'abord quelques chiffres. Au début des années soixante-dix, moins de 20000 musulmans habitaient en Suisse. En 1990, selon le dernier recensement officiel, ils étaient 152000. Aujourd'hui, on estime que leur nombre est compris entre 200000 et 250000 personnes, soit autour de 3% de la population résidente. Ils sont environ 40% à bénéficier d'un permis C et 15 à 20% d'entre eux sont réfugiés ou demandeurs d'asile.

Des différences

La différence très nette entre la dynamique islamique en Suisse alémanique et en Suisse romande est rarement mise en évidence. Elle fait l'objet d'une excellente contribution de Patrick Haenni. On le sait, les bords du Léman ont une longue tradition d'accueil d'intellectuels et de politiques du Maghreb et d'Egypte, dont Tarik Ramadan, le fils du fondateur des Frères musulmans, est un peu la figure emblématique. C'est un islam très «politique»

qui s'affirme en Suisse romande dans la foulée des soubresauts de la crise algérienne avec d'ailleurs tout l'échantillon des opinions possibles.

La situation en Suisse alémanique est différente. Comme l'écrit Patrick Haenni, l'Islam s'est développé «à l'ombre des cheminées d'usine», dans la foulée d'une immigration turque essentiellement populaire et ouvrière. Les mosquées y jouent le rôle d'un club social. On trouve des photos du pays et même, suspendus, des maillots des grands clubs de football turcs. Le rôle de la religion n'est plus de fonder une identité, mais de maintenir certaines attaches.

Paradoxalement l'islam est plus militant en Suisse romande, car les Arabes et les Maghrébins y sont beaucoup plus intégrés que les Turcs de l'autre côté de la Sarine. La religion devient parfois une bouée de sauvetage à laquelle on se raccroche pour éviter d'être entièrement happé par le mode de vie local. En fait, dans les deux cas, la religion est un facteur d'intégration, en favorisant, tout en la niant, une progressive helvétisation. *jg*

¹*Tangram* 7, bulletin de la Commission fédérale contre le racisme, «Les musulmans en Suisse», Berne, 1999.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (*jd*)

Rédaction:

Géraldine Savary (*gs*)

Ont collaboré à ce numéro:

Gérard Escher (*ge*)

André Gavillet (*ag*)

Jacques Guyaz (*gj*)

Yvette Jaggi (*yj*)

Arthur Mallet (*am*)

Charles-F. Pochon (*cfp*)

Forum: Jean-Pierre Tabin

Point de vue: Jean-Pierre Boillat

Composition et maquette:

Françoise Gavillet, Géraldine Savary

Responsable administrative:

Murielle Gay-Crosier

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA,
Renens

Abonnement annuel: 90 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

site: <http://www.domainepublic.ch>

CCP: 10-15527-9